

## Fidélisation choisie

### La suite des audiences

Une délégation du SGP-FO composée de Nicolas Comte, Secrétaire Général, Gilles Wiart, Secrétaire Général Adjoint et de Nathalie Orioli, Secrétaire Nationale chargée de la Petite Couronne a été reçue en audience le mardi 26 février par Philippe Klayman, Préfet, Secrétaire Général pour l'Administration, et de Denis Robin, Directeur des Ressources Humaines.

Concernant le cas spécifique du SGAP de Paris, la fidélisation, devra, pour réussir aller de paire avec la mise en application d'un " Grand Paris " de la sécurité.

Le SGP-FO souhaite que, parallèlement à la mise en place de la fidélisation, les directions départementales 92, 93 et 94 passent sous la tutelle du Préfet de Police de Paris pour avoir enfin une action coordonnée des services de police entre Paris et les 3 départements de la petite couronne, condition indispensable pour s'attaquer efficacement aux problèmes de violences urbaines spécifiques à la région.

Donner la gestion des sorties d'écoles à la Préfecture de Police permettrait notamment une gestion plus souple des effectifs .

### Parité Police-Gendarmerie

Le groupe de travail doit prendre en compte la disparité des deux corps : logement gratuit voire allocation de logement, 75% SNCF et augmentation de l'ISSP.

## Thèmes abordés

### Fidélisation choisie

Le SGP-FO a présenté à nouveau son projet de fidélisation des effectifs et rappelé son attachement à celui-ci.

#### ► Le volet indemnitaire

**La prime de fidélisation dé plafonnée et étendue** à 10 ans, ce qui permettrait aux plus jeunes fonctionnaires de la toucher dès leur affectation en zones difficiles.

**Le Pécule de Départ** - La difficulté des jeunes collègues en début de carrière doit être prise en compte. Ainsi le versement de la prime de fidélisation dès la première année et l'augmentation de la prime d'installation serait une juste compensation du coût de la vie en Île de France.

**Le Déroulement de carrière accéléré** sur les zones difficiles.

#### ► Le volet social

**L'accompagnement social doit être pris en compte** (logements, crèches, prêts à taux zéro augmentés et élargis, tickets restaurants, accession à la propriété).

## ASA

Pour le SGP-FO, il est impératif de renforcer la cellule ASA de la DAPN plutôt que d'en déconcentrer la gestion dans les SGAP, et ce dans un souci d'efficacité accrue. **Les 7000 dossiers en attente sur le SGAP de Paris doivent pouvoir être traités en un an.**